
Année 2008 : une perte exceptionnelle de 2 milliards d'euros dans un contexte de crise aggravé

Un Groupe qui reste solide avec un ratio *Tier 1* satisfaisant

Paris, le 26 février 2009

- Résultat net 2008 : - 2 milliards d'euros. Retraité des éléments exceptionnels, le résultat avant impôt s'élève à + 2,2 milliards d'euros.
- La solvabilité du Groupe se maintient à un niveau satisfaisant avec un ratio Tier 1 estimé de 8,1 %, correspondant à un ratio Tier 1 proforma de 9,1 %.
- Solidité et dynamisme de l'activité commerciale des 17 Caisses d'Epargne qui affichent un résultat net agrégé de 918 millions d'euros.

Les comptes du Groupe Caisse d'Epargne (GCE) pour l'année 2008 ont été examinés ce jour par le conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE). Sous l'effet de chocs financiers aussi violents qu'exceptionnels, la perte de l'exercice s'inscrit à 2 milliards d'euros. Retraité des éléments exceptionnels (crise financière, dépréciation d'écarts d'acquisition, perte de marché de la CNCE en octobre 2008 et coûts de restructuration), le résultat avant impôt s'élève à +2,2 milliards d'euros. Les Caisses d'Epargne et les filiales ont contribué positivement à la formation du résultat du Groupe en 2008 qui a souffert de la perte de marché enregistrée par la CNCE en octobre. Pour sa part Natixis, par sa perte nette (de 2,8 milliards d'euros) et par la dépréciation de l'écart d'acquisition de sa BFI (0,7 milliard d'euros), pèse au total pour - 1, 6 milliard d'euros sur le résultat net du Groupe.

[Imprimer](#)